

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 15/10/2025 - B2025/012910 - 2018 B 00062 - 834 580 235 - A.Y.D. TRANSPORTS

Désignation de l'entreprise		SASU A.Y.D. TRANSPORTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		27 CHEMIN DU PLAN ET DE LA FEYTA 38780 PONT EVEQUE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 3 4 5 8 0 2 3 5 0 0 0 1 0		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	57	AG	57	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 131	AS	874	256
		Autres immobilisations corporelles	AT	236 839	AU	169 552	67 287
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	199	BE		199
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	8 600	BI		8 600
TOTAL (II)		BJ	246 828	BK	170 484	76 343	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	57 853	BY		57 853
		Autres créances (3)	BZ	3 301	CA		3 301
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	101 501	CG		101 501	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 214	CI		9 214	
	TOTAL (III)	CJ	171 870	CK		171 870	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	418 699	1A	170 484	248 214	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

certifié à l'original.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A.Y.D. TRANSPORTS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 14 000)			DA	14 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	16 678	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	24 586	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	56 665	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	39 250	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 060	
	Dettes fiscales et sociales			DY	89 242	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	58 997	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	191 549		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	248 214		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	191 549
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.Y.D. TRANSPORTS						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	312 279	FH		FI	312 279
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	312 279	FK		FL	312 279
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	9 367
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (I) (11)					FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	218 859
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 573
	Salaires et traitements*					FY	73 551
	Charges sociales (10)					FZ	12 851
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*				GA	19 650
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	498
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(11 335)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(11 335)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

certifié à l'original.

Désignation de l'entreprise		SASU A.Y.D. TRANSPORTS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	55 001	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	55 001	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	15 682	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	3 396	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	19 078	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	35 922
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	376 650
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	352 063
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	24 586
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	40 536
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			372		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			15 310		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			3 396		
Produits des cessions d'éléments d'actif				55 001	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Certifié à l'original.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la Société : SASU A.Y.D. TRANSPORTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 248 215 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 24 587 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Cerulie Laforgue

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58			58
Immobilisations incorporelles	58			58
Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 132			1 132
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	242 910		7 868	235 042
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	674	1 124		1 798
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	244 715	1 124	7 868	237 972
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	199			199
- Prêts et autres immobilisations financières	8 600			8 600
Immobilisations financières	8 799			8 799
ACTIF IMMOBILISE	253 572	1 124	7 868	246 828

certifié à l'origine.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 124		1 124
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 124		1 124
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 868		7 868
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 868		7 868

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58			58
Immobilisations incorporelles	58			58
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	753	122		875
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	153 820	19 407	4 472	168 756
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	674	122		796
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	155 248	19 651	4 472	170 427
ACTIF IMMOBILISE	155 305	19 651	4 472	170 484

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 78 969 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 600		8 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 854	57 854	
Autres	3 301	3 301	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 214	9 214	
Total	78 969	70 369	8 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	2 464
Total	2 464

certifié à l'origine

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 000,00 euros décomposé en 140 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 191 549 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 060	4 060		
Dettes fiscales et sociales	89 242	89 242		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	98 247	98 247		
Produits constatés d'avance				
Total	191 549	191 549		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	39 250			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 39 250 euros.

certifié à l'original

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	498
Dettes provis. pr congés à payer	2 814
Charges sociales s/congés à payer	1 182
Charges sociales - charges à payer	15 310
Etat - autres charges à payer	2 098
Total	21 902

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges d'exploitation	9 214		
Total	9 214		

Cegette a P. Begnoli

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/12/2024

Chiffre d'affaires France

312 280

TOTAL

312 280

Certifié à l'origine

A.Y.D TRANSPORTS
SAS au capital de 14.000 €
27 Chemin du Plan et de la Feyta
38780 PONT EVEQUE
834.580.235 RCS VIENNE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025**

L'an 2025,
Et le lundi 30 juin, à 9 heures,

Se sont réunis :

Madame Tugba ASLAN, Présidente, demeurant à PONT EVEQUE (38780) 27 Chemin du Plan et de la Feyta,

Et Monsieur Yener AYDEMIR, associé unique, demeurant à PONT EVEQUE (38780) 27 Chemin du Plan et de la Feyta,

La Présidente constate la présence de Monsieur Yener AYDEMIR, et qu'en sa qualité d'associé unique, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société par Actions Simplifiée dénommée A.Y.D. TRANSPORTS, que l'Assemblée étant saisie de résolutions de caractères ordinaires, est en état de délibérer.

Après avoir établi le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 la Présidente a pris, en son siège social, les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Après examen, approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Constatation et éventuellement ratification des conventions visées à l'article L. 227-10 alinéa 4 du code de commerce,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Ratification de la rémunération du Président.

Ceufie à l'original

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, approuve plus particulièrement les comptes annuels et les opérations qu'ils traduisent.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne toute précision sur les conventions visées par l'article L.227-10 alinéa 4 du Code de commerce.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclarent s'être conformé aux prescriptions du code de commerce relatives aux sociétés commerciales.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique constate que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 fait apparaître un résultat bénéficiaire de 24.586,66 euros, et décide de l'affecter de la manière suivante :

- Autres réserves : 24.586,66 euros,

Dont le montant se trouvera ainsi porté de 16.678,80 euros à 41.265,46 euros.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique se conformant aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, constatent et reconnaissent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

SIXIEME DECISION

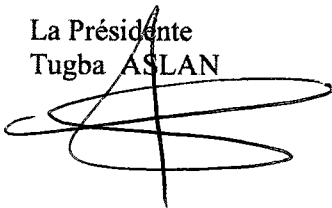
La Présidente et l'associé unique ratifient la rémunération brute allouée à l'associé unique en sa qualité de Président en exercice en 2024, Monsieur Yener AYDEMIR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

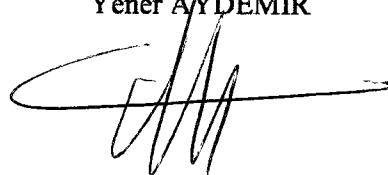
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et l'associé unique.

AU PROCES VERBAL SUIVENT LES SIGNATURES

La Présidente
Tugba ASLAN



L'Associé unique
Yener AYDEMIR



certifié à l'original